



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT No.2023-13**

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **RÈGLEMENT 2023-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 098-2010 PORTANT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS** » a été adopté par le conseil du Canton de Westbury le 3 avril 2023 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Fait à Westbury ce 4^e jour d'avril 2023.

Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière